

son Oratorio de saint François. Le Cardinal témoigna sa pleine satisfaction et s'entretint longuement avec notre illustre musicien.

Bénédiction des Lis à saint Antoine à Rome. — Le 13 juin, l'église de Saint-Antoine à Rome, siège de la Pieuse Union du grand Thaumaturge de Padoue, était en fête. Pour la première fois eut lieu la bénédiction des lis, avec diacre et sous-diacre, selon le rite récemment approuvé par le Saint-Siège.

Quatre enfants de chœur, placés de chaque côté de l'autel tenaient les gerbes de lis ; il y en avait plus de cent cinquante tiges. Le chant du *Si Quaris* a clos la fonction.

Récompense proposée. — L'académie des sciences morales et physiques de Grenoble a ouvert un concours pour le prix Févry Doumier d'une valeur de 20.000 francs à accorder en 1903 à une œuvre imprimée ou manuscrite sur saint François et l'Ordre Franciscain. Le travail à couronner devra être postérieur à l'année 1893 et présenté au plus tard le 31 décembre 1902.

Pèlerinage en Terre-Sainte. — En août prochain, partira de Marseille pour aller à Jérusalem, le pèlerinage habituel, sous le patronage de saint Louis roi de France. Le vapeur qui porte les pèlerins s'arrêtera au golfe de Naples d'où il partira le 22 août. Les pèlerins visiteront aussi l'Egypte, Constantinople, la Grèce et au retour débarqueront à Marseille. Les conditions et le prix sont très avantageux.

Insigne pour les pèlerins. — Le Saint Père, Léon XIII, pour ranimer toujours davantage dans les âmes l'amour des Lieux-Saints où s'est accompli le mystère auguste de notre rédemption, a institué un nouvel insigne pour décorer les pèlerins. Cet insigne consiste en une croix d'une forme spéciale et il sera conféré par le Custode de Terre-Sainte.

Le R^{me} P. Louis de Parme. — Le R^{me} P. Louis de Parme, ex-Ministre Général de l'Ordre des Frères-Mineurs, a été nommé par le Saint-Siège Archevêque titulaire de Ptolémaïde et sera sacré à Rome dans notre église de Saint-Antoine, le 15 août prochain, fête de l'Assomption de la Vierge. Nos plus vives félicitations.

Jubilé sacerdotal. — Le Rév. P. André Lupori, ex-Procureur des Frères-Mineurs et qui fait tant de bien dans la province de Saint-Bonaventure, célébrera, dimanche prochain 28 juillet, sa cinquantième année de sacerdoce. Vives félicitations et souhaits.